

Dans une structure à taille humaine et dynamique, vous serez accompagné(e) par nos coordinateurs territoriaux.

Vous avez une **passion pour la musique** et avez le désir de transmettre votre savoir par la pratique ? Alors nous sommes sûrs que vous saurez créer des moments propices à la découverte d'univers culturelles et artistiques variés, favorisant l'apprentissage des élèves et leur ouverture sur le monde.

La coordination et la mise en œuvre de pratiques collectives vous inspirent ? C'est parfait, nous avons besoin de vous pour contribuer à un **enseignement partagé avec les équipes enseignantes**, en faisant ressortir votre personnalité musicale et artistique !

Profils recherchés

Musicien intervenant titulaire du DUMI (ou en cours de formation selon expérience). Vous justifiez d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures, et savez être à l'écoute et force de propositions.

Vous disposez d'aptitudes avérées à fédérer autour d'un projet et savez vous adapter à différents publics.

Depuis plus de 75 ans, la Fédération nationale des Cmr développe des actions favorisant l'accès à la musique pour tous. Précurseurs dans le domaine des interventions musicales à l'école, les Cmr se composent d'un réseau de 175 musiciens intervenants salariés qui accompagnent chaque semaine plus de 700 écoles du 1er degré.

Pour nous accompagner dans le déploiement d'ateliers d'éducation artistique en musique, nous recherchons des :

Musiciens intervenants (H/F)

Doubs (25) – secteur de MONTBELIARD

CDI à compter du 5 janvier 2026 de 12 heures/semaine

Poste en écoles primaires.

Oise (60) – secteur de CREIL

CDD de remplacement du 5 janvier au 3 juillet 2026 de 23 heures/semaine

Poste en écoles primaires.

Perspective d'évolution vers un temps complet en CDI à la rentrée 2026.

Seine-et-Marne (77) – Secteur de MELUN

CDI à compter du 5 janvier 2026 de 3 heures/semaines

Poste en Petite enfance.

Perspective d'évolution vers un temps complet en CDI à la rentrée 2026.

Val-de-Marne (94) – Secteur de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Poste en école maternelle.

CDI à compter du 5 janvier 2026 de 4 heures/semaines

Perspective d'évolution vers un mi-temps en CDI à la rentrée 2026.



Nécessité d'être véhiculé pour ces postes.



Accompagnement à la recherche de logement et la prise de poste.

N'hésitez pas à nous faire part de votre projet et adressez-nous votre candidature à :

recrutement@lescmr.asso.fr

